L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er JANVIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 1er JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN VENDREDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif—Le fonds d'un café situé au No 8, rue Front.

Par G. Guinault, coin Passage de la Bourse et Bienville—Wagon et mules.

Par G. Léonhard, au No 40 de la rue de Chartres—Bottes au stock, boutiques, habillements, chapeaux, articles de toilette, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 90 de la rue de Chartres—Notions, articles de fantaisie, jouets, bonneterie, &c.

SPECTACLES.

Jeudi, 1er janvier 1874.

OPERA.—A midi : La Dame Blanche ; le soir La Cagnotte et Les Noces de Jeannette.

ACADEMIE.—A midi et le soir : Black Crook.

CONFISERIE.

Achetez vos fruits cristallisés à sec et les fruits français assortis et Boîtes d'Articles à $1 10 cents, Bonbons fins assortis à 75 cents, chez A. LEMANNE, 207 rue de Chartres. Voyez l'annonce.

1873.

Toujours impatient d'arriver au lendemain, le malheureux voudrait voir fuir l'heure présente, et il s'efforce à en hâter le départ par ses vœux bruyants et inutiles. Si les désirs de beaucoup d'entre nous eussent été écoutés, l'année 1873 serait bien loin en arrière ; mais il ne dépend pas des humains de précipiter la marche du temps, pas plus que de la retarder. Suivant l'ordre régulier des choses, l'an 1873 vient de se terminer ; il aura sa place dans l'histoire du passé, et nous croyons, sans emporter beaucoup de regrets. Conformément à notre usage, nous allons essayer de tracer à grands traits le bilan de l'année défunte, surtout pour les événements qui nous touchent de plus près.

En jetant, l'année dernière, à pareille époque, un regard sur la perspective que nous offrait 1873, nous disions que notre espoir de voir le droit triompher était bien faible, et nous exprimions la crainte que la réélection de Grant ne fît marcher rapidement le pays vers un despotisme centralisateur. Passons en revue les faits écoulés depuis ce moment, et voyons où nous en sommes.

Lorsque s'est ouverte l'année qui nous occupe, Grant venait d'être réélu pour quatre ans et son gouvernement appuyé sur une majorité compacte dans les deux Chambres, paraissait être le maître absolu de la situation et des destinées du pays. Le terme du Congrès expirait le 4 mars et la composition du nouveau Congrès assurait, à l'avance, une majorité plus grande encore au président. Mais si la fortune aide les audacieux, elle perd quelquefois ceux qui se fient trop à leurs succès passés. Le parti radical, loin de gagner une force nouvelle depuis l'année dernière, a perdu beaucoup de son prestige et de son influence, et cela tient à des causes faciles à expliquer.

S'étant trouvé, au lendemain de sa victoire sur le Sud, sans opposition avec laquelle il eût à compter, le parti radical a marché rapidement dans la voie de l'arbitraire et de la corruption, et il est arrivé, en quelques années, à l'apogée de sa fortune et en même temps à la désintégration.

C'est en vain que le pouvoir législatif, complice avec le pouvoir exécutif, a voulu étouffer les scandales causés par des révélations terribles sur la vénalité et la corruption de ses membres et sur les abus et les immoralités qui se sont glissés dans le fonctionnement des institutions politiques du pays. L'affaire du Crédit mobilier, les achats en gros et en détail de législatures pour l'élection de sénateurs et autres faits du même genre ont éveillé l'attention d'un peuple qui avait trop longtemps confié aveuglément le soin de ses destinées à un parti indigne. Tout ce qu'il y avait d'honnête parmi les républicains a tenu à se séparer hautement de l'administration qui, elle, a commis la faute de chercher à couvrir les coupables. Une grande partie de la presse républicaine, suivant la pression de l'opinion publique, a fait de même, et l'opposition dans le pays s'est trouvée subitement renforcée par de nombreux et puissants auxiliaires.

Mais une crise financière, qui n'a été que la conséquence des folies économiques du régime radical et des encouragements donnés à l'agiotage, est venue achever de dessiller les yeux de la nation. Plus un gouvernement a de pouvoir, plus il a de responsabilité. Le parti radical avait eu carte-blanche depuis sa victoire sur la sécession et il ne s'était pas fait faute de changer les institutions financières, de bouleverser les tarifs et de remodeler à sa guise la Constitution. C'est donc à lui que s'en est pris le peuple qui avait mis une confiance si aveugle dans ces dangereux démolisseurs. Les élections d'automne ont constaté une réaction formidable dans l'opinion publique contre la continuation du régime actuel. Le déplacement des majorités s'est chiffré par plusieurs centaines de mille voix, dans quelques Etats seulement.

En présence de ce revirement d'opinion, Grant ne saurait songer à une nouvelle élection ; et les tendances de son parti vers la centralisation des pouvoirs devront subir un temps d'arrêt.

Pendant que le pays était encore sous le coup de l'émotion produite par la crise financière, et en proie à la crainte d'une banqueroute générale, il est survenu un événement dont un ministère habile eût pu tirer parti pour opérer en sa faveur une diversion puissante. Mais les conseillers du Président Grant, bien qu'ils aient obtenu la reddition du Virginius et des passagers survivants de l'expédition tentée pour venir en aide à l'insurrection cubaine, ont conduit si maladroitement toute cette affaire qu'ils n'ont contenté personne.

Menacer le pays de nouveaux impôts, au milieu d'une crise commerciale et industrielle qui a privé de travail des milliers d'ouvriers, a été une maladresse insigne qui n'a pu qu'accroître l'impopularité de l'administration, et le message présidentiel adressé au Congrès au commencement de décembre, n'a rien présenté de satisfaisant pour contrebalancer le déplorable effet produit par l'impéritie des ministres de M. Grant.

Ce n'est pas seulement une réaction morale salutaire contre la corruption et la vénalité en général que nous pouvons constater dans l'esprit des populations.—Il y a une tendance marquée chez elles à retourner aux saines pratiques du self-government.

L'organisation des granges dans l'Ouest indique une détermination arrêtée, de la part des producteurs agricoles de cette région, de ne plus se soumettre aux monopoles exorbitants créés par la connivence des politiciens du Congrès, au profit des grandes compagnies de chemins de fer.

Enfin, et ceci nous touche de près, l'attention publique est également éveillée sur les infâmes résultats produits dans le Sud par la reconstruction et par les interventions arbitraires du pouvoir exécutif. On commence à comprendre que cette ingérence inconstitutionnelle du président dans les gouvernements d'Etat, crée un dangereux précédent pour l'avenir des institutions républicaines ; et, à l'indifférence prolongée avec laquelle nos réclamations et nos plaintes avaient été accueillies pendant tant d'années, a succédé un intérêt sincère et une disposition sérieuse à écouter nos griefs et à y faire droit.

C'est dans ces circonstances que l'affaire de la Louisiane se représente devant le Congrès. Au point de vue du droit, la question est toujours où elle en était l'an dernier à pareille époque.

Pendant que les deux gouvernements rivaux de McEnery et de Kellogg se trouvaient en présence, le premier, soutenu par le peuple, le second par les baïonnettes fédérales, le comité du Sénat procédait à l'enquête qui était suivie de son fameux rapport, où la conduite du juge Durell était unanimement condamnée, mais le bill, présenté au nom de la majorité du comité et déclarant qu'il n'y avait pas de gouvernement légal en Louisiane, était repoussé par 20 voix contre 26, et le Congrès s'ajournait sans avoir décidé la question, autorisant tacitement par là, le Président à maintenir le statu quo établi par son illégale intervention armée.

On sait quelles furent les conséquences de cette négligence du Congrès. La législature de McEnery fut dispersée par la force et des conflits éclatèrent à la Nouvelle-Orléans et dans plusieurs paroisses.

Les événements de la paroisse Grant, les expéditions de la police métropolitaine dans la paroisse Livingston, dans la paroisse St. Martin et plus tard à Colfax, l'organisation d'une véritable garde prétorienne par Kellogg et la sujétion presque complète du peuple de la Louisiane à un gouvernement usurpateur, ont été les fruits de la politique de Grant et de l'inaction du Congrès précédent.

Mais, nous le répétons, le droit est resté intact, et toutes les décisions complaisantes de cours créées ou modifiées par le pouvoir usurpateur lui-même, n'ont pu légitimer l'origine vicieuse de ce pouvoir. Un comité d'enquête, nommé par la Chambre du Congrès, va procéder à une investigation sur les actes du juge Durell, et le comité du Sénat a prouvé par son rapport que les chances étaient égales, devant cette assemblée, pour les deux partis de la Louisiane.

Nous n'osons exprimer une trop entière confiance dans la décision que rendra à notre égard, un Congrès dans lequel l'administration de Grant exerce encore une aussi grande influence ; mais nous avons lieu d'espérer que, d'ici à peu d'années, nous finirons par obtenir justice, car la réaction politique qui vient de commencer, aboutira forcément au renversement de l'odieuse coterie qui occupe actuellement le pouvoir.

Mais si notre affranchissement politique est assuré dans un avenir prochain, n'avons-nous pas à craindre qu'il arrive trop tard ? Voilà ce que l'on peut se demander en voyant à quelle misérable condition nos finances, notre agriculture et notre commerce ont été réduits par cinq années de régime radical.

Néanmoins, nous ne devons pas désespérer. Lors même que nos adversaires réussiraient à l'emporter, ils seraient forcés d'accorder certaines réformes commandées par la force des choses, et leur règne ne saurait être de longue durée, les élections nouvelles pour la législature devant avoir lieu en novembre 1874.

Il ne s'agit donc que d'aviser aux moyens de soutenir notre agriculture pendant une année ou deux jusqu'à ce que la Louisiane puisse se débarrasser des derniers vautours qui s'acharnent à ses flancs.

Lorsque nos pères sont venus s'établir dans ce pays, ils n'y ont trouvé que de l'eau et des marécages, domaines exclusifs des alligators. A force d'industrie, de persévérance et de travail, ils ont fait de la Louisiane un Etat riche et prospère. Quelle que soit l'étendue des ruines produites par la guerre et la reconstruction, nous n'avons pas encore tant à refaire et notre tâche est moins difficile que celle des premiers colons qui ont eu tout à créer.

Dressons donc le bilan exact de notre situation, faisons largement la part du passé et mettons-nous énergiquement à l'œuvre pour tirer parti des ressources qui nous restent. Nos efforts pourront être couronnés de succès dans un avenir beaucoup plus rapproché que nous n'osons l'espérer, car il n'est pas dans l'ordre naturel des choses, qu'un Etat aussi jeune que l'est le nôtre, avec un sol aussi fécond et une situation géographique aussi avantageuse, doive périr misérablement ou retourner à la sauvagerie.

Nous avons consacré notre revue aux événements de notre pays, suivant en cela la maxime : "charité bien ordonnée commence par soi-même." Il nous faut nous borner à signaler brièvement les faits saillants de l'année 1873 dans l'ancien monde.

En France, le grand événement de l'année a été l'évacuation du territoire le 5 septembre par les forces prussiennes d'occupation.

Le pays a supporté les pertes énormes causées par les frais et l'indemnité de guerre, sans être atteint dans sa force productrice. Mais la compétition des partis est telle que la nation fait de vains efforts pour sortir du provisoire. Le remplacement de M. Thiers par le maréchal MacMahon n'a abouti, après une tentative infructueuse de restauration monarchique, qu'à une prolongation du régime provisoire pendant sept années de plus. Mais l'incertitude de la forme politique n'affecte en rien l'action de la justice, qui s'est manifestée par de salutaires exemples.

L'Espagne se débat toujours dans les convulsions d'une guerre civile interminable, et ses embarras se compliquent de l'insurrection de Cuba.

Quand nous aurons signalé l'exposition universelle de Vienne, les traités entre l'Allemagne et l'Italie en vue d'éventualités qui ne se sont pas réalisées, et les efforts que font les diverses nations pour augmenter leur force offensive et défensive, nous aurons résumé à peu près tout ce qu'a présenté d'important l'année 1873 dans la vieille Europe. La mort d'un des personnages importants de ce continent peut, d'un moment à l'autre, faire surgir des complications nouvelles, amener des conflits ou des bouleversements, et il serait imprudent de faire des conjectures sur ce qui pourra se passer dans l'ancien monde pendant l'année 1874.

UNE LETTRE DE L'HONORABLE CH. GAYARRÉ.—Nous trouvons dans le Times d'hier, une lettre de M. Gayarré, dont la conclusion est que les 40 membres de l'opposition conservatrice dont l'élection est reconnue par le parti Kellogg, doivent aller prendre leurs sièges à la Législature du Mechanic's Institute, afin d'y employer leur influence pour l'adoption de certaines réformes. Nous regrettons de ne pouvoir partager l'opinion de cet écrivain distingué. Dans notre prochain numéro, nous reproduirons les raisons qu'il met en avant à l'appui de sa conclusion et nous les discuterons. Nous persistons à engager les membres de la Législature du peuple à s'abstenir conformément à la Constitution, et nous croyons que leur entrée dans la Législature usurpatrice, même avec des réserves, serait considérée, à Washington, comme un abandon virtuel de la cause de la Louisiane.

LE PRIX COURANT.—Ce journal si apprécié de notre communauté commerciale, nous est arrivé hier avec un format encore agrandi. Nous félicitons notre confrère de cette nouvelle preuve de prospérité et nous lui souhaitons la continuation d'un succès bien mérité.

LA LANTERNE.—Le Dr. Testut, éditeur propriétaire de La Lanterne, nous prie d'annoncer que ce journal paraîtra désormais le lundi. Le prochain numéro sera donc publié le 5 janvier. Les exemplaires de la La Lanterne seront mis en vente dès six heures du matin.

BAUME AUX NAVETS INDIENS.—Nous connaissons beaucoup de préparations contre les rhumes, les inflammations des bronches, catarrhes, etc., mais il en est fort peu qui agissent avec autant d'efficacité que le Baume Pectoral aux Navets Indiens de M. B. Laplace. Les malades qui en font usage éprouvent un soulagement immédiat suivi d'une prompte guérison. Le navet Indien a une vertu merveilleuse que M. Laplace a songé à utiliser. Aussi le succès de sa préparation va-t-il croissant tous les jours, et le stock sur place suffit-il à peine aux demandes de la ville et de la campagne.

—Faites vos visites du Jour de l'An, le chapeau à la main, songez-y. Dépêchez-vous donc d'aller remplacer votre vieux chapeau par un neuf sortant du magasin Robert E. Lee, coin Royale et St. Louis.

482466

A NOS LECTEURS.

Nos ateliers étant fermés aujourd'hui, à l'occasion du Nouvel An, l'Abeille ne paraîtra pas demain 2 janvier.

THEATRE DE L'OPERA.—Aujourd'hui, à midi précis, La Dame Blanche, opéra-comique de Boieldieu, sera représenté en matinée. On se rappellera que le prix d'entrée reste fixé à CINQUANTE CENTS, et personne ne voudra se refuser pour étrennes, le plaisir d'entendre un chef-d'œuvre quand il en coûte si peu. Les artistes qui paraîtront dans La Dame Blanche sont MM. Gueffier, Feitlinger, Dupin, Marchand, Mmes Gabrielle, Moisset, Léonia Carlux et Jaume.

Ce soir, La Cagnotte, comédie en 4 actes. Le spectacle commencera par Les Noces de Jeannette, opéra en un acte de Victor Massé.

Samedi, 3, à midi, matinée ; le soir, à sept heures, seconde représentation de Charles VI.

Lundi, 5, première représentation de Mme Angot, opéra comique en 3 actes.

Nous sommes redevables à MM. Vor. Maignan et Laborde, négociants et importateurs, de l'envoi d'une caisse du fameux vin de Pape Clément, dont la renommée s'étend déjà dans tous les Etats-Unis. Le Pape Clément est un des premiers crûs de Bordeaux et nous avons eu le plaisir de visiter le vignoble en compagnie de M. Maignan lui-même. Ce souvenir ajoute encore au prix de l'envoi et nous remercions nos excellents amis de leur attention.

EGG-NOGG.—M. Geo. Jacobshagen, du "Sumter House," qui avait bien voulu penser à nous la veille de Noël, ne nous a pas non plus oubliés la veille du Jour de l'An. Il nous a envoyé, hier soir, un de ces excellents egg noggs que nous voyons toujours arriver avec plaisir sur notre table de rédaction. C'est une distraction des plus agréables et pour laquelle nous serons toujours reconnaissants.

WASHINGTON EXCHANGE.—Les propriétaires de ce fameux salon, rue St-Charles, 21, ont eu l'extrême bonté de nous souhaiter la bonne année en faisant remettre à notre adresse avec leurs compliments, un spécimen délicieux de cette préparation qui flatte le palais comme elle plaît à l'œil et qui fait la joie des réveillons américains. Nous prions M. Bruno & Co., de vouloir bien agréer nos remerciements.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU HOME.—Nous apprenons avec plaisir que cette compagnie, qui n'a jamais cessé d'être populaire, bien qu'il ait été question un instant de la mettre en liquidation, sera bientôt au premier rang de nos compagnies d'assurance de la ville. Ainsi l'ont décidé les porteurs de scrips de l'institution. Son actif, qui est très considérable, présente toute garantie aux assurés, et nous les engageons à renouveler leurs polices avec la nouvelle année qui commence. Nous ne doutons pas que leur coopération, pour peu qu'elle soit effective, ne rétablisse la compagnie du Home dans son ancienne position, si belle et si enviable, de popularité et de crédit.

VINS, COGNAC, LIQUEURS.—M. U. Bassetti, importateur de produits de France, d'Espagne et d'Italie, rue Peters, 70 et 72, près la rue Poydras, a en magasin et à vendre de grandes consignations de Vins rouges, de Vins blancs des marques les plus estimées, de Porto, de Sherry, de Cognac "Comandon" de 1856, du Vermouth, de Kirsch, d'Absinthe, de Whisky Bourbon, de Whisky de seigle, de Champagne de Krug, d'Huile de Piagnol, de Fruits au jus et quantité d'articles alimentaires dont l'énumération serait trop longue pour une simple notice. On voit par une annonce insérée plus loin que la société qui existait sous la raison Pini & Bassetti, est dissoute, et que M. Bassetti continue pour son compte les affaires de la maison d'importation et de commission, à laquelle M. Henry Bianchini reste toujours attaché.

ARTICLES DE CHASSE.—L'assortiment d'articles de chasse de M. F. Chatteville est un des plus complets de la Nlle-Orléans. Il importe d'Europe et du Nord les armes de choix qu'il vend à des prix extraordinairement modérés. Il se contente d'un bénéfice relativement très minime afin de hâter l'écoulement de son stock toujours fort considérable. Les fusils et les articles de chasse qu'il reçoit se recommandent par leur excellente fabrication et leur qualité supérieure. Il nous en a adressé quelques échantillons pour lesquels nous le prions d'agréer nos bien sincères remerciements.

REDUCTION SUR LE PRIX DU GAZ.—La compagnie du Gaz tient sa promesse. Tous les bills de gaz consumé, à partir du 1er janvier de l'année courante, seront réduits de 25 p. 0/0. Ainsi, l'éclairage au gaz fourni par la compagnie coûtera dès aujourd'hui un quart de moins. Mais cette concession ne pourra être maintenue que dans le cas où les frais de collection seront réduits par le paiement immédiat des comptes. Il est donc de l'intérêt de tous les consommateurs de gaz de payer exactement les bills à présentation.

Si vous avez la bourse peu garnie, vous trouverez avantage et économie à aller au magasin Robert E. Lee, coin Royale et St. Louis, acheter le chapeau neuf sans lequel vous feriez triste figure pour fêter l'an 1874 qui commence aujourd'hui.

VINS DE CHAMPAGNE, EAUX-DE-VIE, ETC.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce de la maison Vor. Maignan & F. Laborde, rue Bienville 23 et 25, qui offre à vendre un stock complet de vins des crûs les plus célèbres, beaucoup de vins de champagne et des plus recherchés, d'excellentes eaux-de-vie. MM. Maignan & Laborde sont les seuls agents de vente pour le fameux Château Pape Clément.

CHAUSSURES A BON MARCHE.—Si vous voulez avoir des chaussures à bon marché, adressez-vous au Magasin Rouge, à l'encoignure des rues Royale et Dumaine, où vous en trouverez un vaste assortiment. Ces chaussures sont bonnes, solides, parfaites, bien conditionnées et de prix divers, mais toutes à des prix d'étrennes pour les fêtes. Le public est invité à aller voir ce grand stock qui ne le cède à aucun de la ville par la variété et l'abondance et qui défie toute concurrence pour le bon marché.

ENCORE LA BANDE DES JEUNES VOLEURS.—Encore l'affaire de la bande à Nana.

M. Paolin, juge d'instruction, qui est chargé de la suivre, étudie avec le plus grand zèle les dossiers des vingt-cinq petits misérables qui ont été arrêtés. Ému du grand nombre d'affaires semblables qui depuis peu de temps occupent la justice, il veut requérir contre la bande à Nana toute la sévérité possible. C'est même dans ce but qu'il voudrait faire passer aux assises toute la bande.

Chez l'un des inculpés, qui a le nom pittoresque de Koudjibouty, a été trouvé un bien curieux recueil. Sous bande, en effet, étaient réunis avec soin une vingtaine de numéros de la Gazette des Tribunaux. Ces numéros, dit le Figaro, contenaient tous des affaires de vols. En marge du récit de ces vols sont calligraphiées, avec une orthographe impossible, ces réflexions typiques : "Bon moyen.... trop usé.... pincer de rela, etc."

On voit que Koudjibouty étudiait son métier, mais nous doutons que la cour lui en tienne compte.

—Une grève originale vient d'éclater à Marseille.

Exaspérés par les précautions sans bornes des limonadiers, les buveurs se sont mis en grève.

Un journal dit que, avant-hier soir, tous les cafés de la ville étaient déserts, à l'exception d'un seul. Les propriétaires des établissements, comptant, sans doute sur la force de l'habitude et de la passion de la boisson pour leur ramener les grévistes, attendent, patiemment, sans faire de concessions ; ces derniers, de leur côté, avec une persévérance vraiment fort héroïque, tiennent bon.

Les deux camps s'observent. On croit cependant que quelques patrons, effrayés du vide que l'on fait autour d'eux et dans leur caisse, se disposent à faire amende honorable et à revenir à l'ancien tarif.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Foire au Profit de l'Eglise Italienne.

Nous croyons devoir rappeler aux catholiques qu'une foire au profit de l'Eglise Italienne de la Nouvelle-Orléans est ouverte en ce moment au Stonewall Jackson Hall, aux Champs-Elysées. L'Eglise Italienne est située rue de l'Esplanade, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies et a pour curé le Rév. H. Gajoni. La foire a été organisée par les dames de notre ville, et nous espérons que toute la population latine se fera un devoir de s'y rendre et d'y porter son obole. La colonie italienne de la Nouvelle-Orléans est une des plus nombreuses et des plus honorables de la Louisiane ; elle comprend des hommes éminents par le savoir et d'autres dont l'industrie et le labeur contribuent puissamment à la fortune publique. Toutes nos sympathies leur sont acquises et notre concours ne leur fera jamais défaut.

La troupe des Blondes.

Nous avons eu hier le plaisir de recevoir la visite de M. P. Short, agent général de la troupe des blondes, dirigée par miss Lydia Thompson. Cette troupe justement célèbre est attendue prochainement à la Nouvelle-Orléans et doit débuter lundi, le 5 janvier, à l'Académie de Musique.

Tous nos lecteurs connaissent miss Lydia Thompson, la reine du burlesque. Qui ne la connaît pas aux Etats-Unis ?

Elle arrive avec une troupe nouvelle, composée presqu'entièrement d'étoiles.

Willie Edwin, le fameux comique, qui a obtenu tant de succès, il y a un an, et Mlle Camille Dubois, la plus blonde des blondes, font partie du personnel.

Miss Lydia Thompson sera la bienvenue. C'est une des artistes favorites, et le public de la Nelle Orléans lui fera comme toujours, un accueil chaleureux.

Vente des Marchés.

M. Turnbull, Administrateur du Département du Commerce, a mis en vente dans la salle du Lycée à l'Hôtel-de-Ville, avant hier après-midi, les revenus des différents marchés de la ville pour l'année 1874.

G. de Feriet & Co., ont rempli les fonctions d'encanteurs.

Plus de cinq cents personnes étaient réunies, la plupart appartenant à l'association des bouchers.

Les revenus des marchés ont été vendus d'abord séparément ; mais les prix n'ayant pas convenu à l'administrateur du Commerce, les marchés ont été remis en vente en bloc, et adjugés finalement à MM. Moylls & Co., pour $260,000—$12,000 comptant et le reste par versements à la fin de chaque mois.

Une singulière arrestation.

Bébé John Jundraker a quatre ans, et déjà il a des aventures avec la police.—Cet intéressant petit personnage, qui n'a guère plus d'un pied et demi de haut, même quand il a des bottes, a été arrêté hier par un métropolitain géant, qui l'a pris dans ses bras, malgré ses cris et ses trépignements de rage et l'a conduit à la station de police du premier precinct, où il l'a mis sous clef.

Bébé John est accusé d'avoir battu une de ses petites camarades, du même âge, nommée Catherine Haley. C'est sur la plainte du père de la jeune personne qu'il a été écroué.

Bébé John commence de bonne heure.—Il faut espérer qu'il ne finira pas à vingt ans entre ciel et terre.

On pourrait croire que nous inventons un conte de jour de l'an.—Ceux de nos lecteurs qui douteraient de la véracité de notre rapport, n'ont qu'à se rendre, cependant, à la station du premier precinct, et ils verront de leurs propres yeux.

[illegible]

On instruisait, avant hier, à la Cour Criminelle, le procès d'un certain William Davis, accusé d'avoir volé un oiseau moqueur.

[illegible]

Maurice Dailey.

Le célèbre joueur de billard, Maurice Dailey, le rival de Garnier et le vainqueur d'Ubassy dans le dernier tournoi qui a eu lieu à New York, il y a quelques jours, est arrivé hier à la Nlle-Orléans.

C'est là un adversaire digne du champion de l'Amérique.

M. Dailey jouera pour la première fois samedi à prix réduit, à huit heures au Club Hall.

Nos remerciements à M. A. W... qui nous a envoyé des billets d'entrée.

Mississippi No 2.

Les membres de cette compagnie d'élite du département de l'incendie ont donné, hier soir, un grand bal travesti à la salle Grünewald.

Il y avait une foule considérable et nous remercions les vaillants pompiers de l'agréable soirée qu'ils nous ont procurée.

Tentative d'incendie.

Hier après midi, vers trois heures et demie, le feu a été mis par quelque malfaiteur sous l'escalier du premier étage de la maison sise au No 82 de la rue du Camp, occupée par l'Association de Bienfaisance des Jeunes Gens.

On est parvenu à l'éteindre, heureusement, sans avoir besoin de sonner l'alarme.

TEMPERATURE.—31 décembre 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	40	5
12 M.	56	13
3 P. M.	56	13
6 P. M.	60	15

—Une nouvelle de quelque importance dans la Patrie :

Malgré le désarmement général de la garde nationale, conséquence obligée de la dissolution de cette institution, il paraît positif qu'il reste encore un certain nombre d'armes de toutes sortes cachées dans beaucoup de localités. Il y a lieu, en outre, de croire que l'Etat n'est pas rentré en possession de toutes celles qui ont été recueillies par des particuliers, sur les champs de bataille, pendant la guerre 1870-1871.

C'est dans ces prévisions que le gouvernement vient de donner des instructions pour faire rechercher toutes les armes qui sont détenues, malgré la prohibition formelle édictée par les lois en vigueur.

—Mme Baudin, la femme du célèbre député, vient de mourir dans son petit appartement de la rue Notre-Dame-de-Lorette, au No. 18, à Paris.

La pauvre femme, très âgée, très fatiguée, n'était pas toujours d'humeur à écouter tout le monde :

C'était au 10 ou 11 décembre 1869.

On vint de la part de Delescluze et de trois ou quatre autres bonnets de l'époque lui soumettre le plan du fameux mausolée, les discours à prononcer, les manœuvres à exécuter au cimetière Montmartre, etc.

"Mettez-nous à l'aise, dit l'un des envoyés, dites-nous un mot de remerciement, et nous ferons tout pour exalter au plus haut point la gloire de votre malheureux mari."

"Signer !.... reprit Mme Baudin indignée ; signer !.... mais est-ce que vous ne pourriez pas le laisser tranquille cet homme qui est mort sans faire de grandes phrases comme vous ? Vous ne serez jamais capables d'en faire autant. Respectez mon pauvre défunt, c'est ce que vous avez de mieux à faire et tout ce que je vous demande."

Laissez parler le Peuple.

Manhattan, Kan., 5 avril 1873.

A Mr R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.

Cher Monsieur,—Votre "prescription favorite" a fait énormément de bien à ma femme. Elle en a pris près de deux bouteilles et, depuis deux semaines, est mieux qu'elle ne l'a été depuis deux ans. Elle n'éprouve pas de douleurs périodiques, plus de ces douleurs au dos et à l'estomac, qu'elle éprouvait depuis plusieurs années. J'ai tant de confiance en votre remède que je suis parfaitement disposé à en garantir l'efficacité à certains de nos clients qui cherchent du soulagement à n'importe quel prix. J'ai fait l'essai de beaucoup de médicaments patentés, mais n'ai jamais eu de raisons d'en recommander un seul.

A vous, GEO. B. WHITING.

Mme E. R. Daly, de Metropolis, Ill., écrit, en date du 9 janvier 1873 :

Au Dr R. V. Pierce.—Ma sœur prend votre "prescription favorite" ; le remède lui fait beaucoup de bien.

Mary Ann Prisble, de Lehamp, Pa., écrit, en date du 29 mai 1873 :

Au Dr R. V. Pierce—Ce que j'ai pris de votre remède m'a fait plus d'effet que tous les autres médicaments et des centaines de prescriptions de médecins.

30 déc—6t—vj&d

New Orleans, December 29th 1873.

To the Members of the General Assembly of the State of Louisiana.

The undersigned, a sub-committee appointed by the Caucus of Members of the "People's Legislature," have been instructed to urge your prompt attendance at the regular session, on the 5th of January 1874, as provided by the State Constitution.

Recent developments render such an assemblage imperative in the opinion of the Caucus and Gov. McEnery. The delegation at Washington from the People's Convention have nobly performed their arduous duties, and present encouraging proofs that if we properly second their efforts, the establishment of the legal State government will be secured. Let no individual hardship or personal inconvenience induce, therefore, the representative of any district to fail in attendance.

P. CUZACHARIE, House of Rep.
A. J. LEWIS, Senator,
JAMES LINGAN,

Papers friendly to the cause will please copy.

Salle du Comité des 70.—Le 30 décembre 1873.—Résolu que le comité approuve par la présente la convocation de la Législature du peuple pour le 5 janvier prochain et qu'il exprime l'espoir que les membres de la Législature d'Etat répondront sans délai à la citation, et qu'ils se réuniront et s'organiseront dans la ville de la Nouvelle-Orléans le jour fixé par la Constitution pour la Législature légale de l'Etat de la Louisiane.

H. D. OGDEN, président pro tem.
Archd. Mitchell, secrétaire pro tem.

Décédée hier, à sept heures A. M., ELISA MARBOT DET, âgée de 44 ans. Son enterrement aura lieu aujourd'hui, à midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue de l'Esplanade [illegible].

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue de Chartres,
A. BROUSSEAU, Importateur, Gros et en Détail.
TAPIS—Aux pièces, anglais et américains, TOILES CIREES, de tables et [illegible] NATTES—100 rouleaux. Nattes blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de piano.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........168
Reçoivent, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles.
TAPIS trois plis et Ingrain.
TOILES Cirées de toutes largeurs.
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.

SOCIEDAD UNION ESPANOLA
—DE—
BENEFICENCIA MUTUA.
Los miembros que componen esta Sociedad se reuniran en el local "Logia Perseverancia", [illegible] Dumaine y San Claude, el DOMINGO [illegible] a la eleccion de Oficiales y Medicos.
Por orden del presidente, V. Planellas.
1er janv. JOSE MUNIZ, [illegible]

Calcasieu Sulphur and Mining Company. [illegible]

Banque du Sud. [illegible]

Home Mutual Insurance Company. [illegible]

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la rue St. Charles. [illegible]

Aux Consommateurs de Gaz. Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Grande Fabrique de Jupons.
Spécialité de Robes, Jupons, Peignoirs et toutes Lingeries de Luxe.
[illegible]
SCHWARTZ & CO.

Avis.
Nouvelle-Orléans, le 1er janvier 1874. [illegible] A. COUTIN.

U. BASSETTI,
Marchand-Commissionnaire et Importateur des Produits de France, d'Espagne et d'Italie,
70 et 72 Peters, près Poydras.
A ARRIVER et en magasin, [illegible]
U. BASSETTI.

On demande
UNE bonne CUISINIERE blanche, bien recommandée, au No 7, rue St-Pierre.

GRANDE ASSEMBLEE ! Louisianais, à la rescousse !
VENDREDI SOIR, 2 JANVIER, A LA SALLE DE L'EXPOSITION.
[illegible]
VENDREDI SOIR, 2 JANVIER.

Vor. Maignan & F. Laborde,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c.
23 et 25 RUE BIENVILLE.
Offrent à vendre un stock complet des articles suivants : [illegible]
EAUX-DE-VIE : [illegible]

Consulat de France.
AVIS MENSUEL.—JANVIER 1874.
[illegible]

Compagnie Nationale d'Assurance des Travailleurs (Workingmen) CONTRE L'INCENDIE.
OFFICE: No 29 RUE CARONDELET.
[illegible]

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES
L. UTER
[illegible]
AU COMPTANT.

LE Dr. F. R. ALPUENTE
A TRANSFERE son domicile et son cabinet, [illegible] No. 142 de la rue Royale.

Fromage Gruyère.
[illegible]

Avis.
[illegible]

Le Docteur A. GAUTHIER,
[illegible]

CHAMPAGNE GOULET & ROEDERER.
150 [illegible]

JAMBONS DE WESTPHALIE.
50 [illegible]

Cheval Trouvé,
[illegible]

UN BON LIVRE
EST LA MEILLEURE
ETRENNE.
LA LIBRAIRIE
HEBERT & Cie,
Coin Bienville et Chartres,
[illegible]
Livres pour Etrennes,
10,000 VOLUMES [illegible]
LIVRES DE PRIERES PAROISSIENS, [illegible]
CHAPELETS RICHES, [illegible]
PRIX MODERES.
ALMANACHS ET AGENDAS POUR 1874.
HEBERT & Cie.

Etrennes ! Etrennes !
Mme GOILARD,
66 RUE ROYALE 66
[illegible]

Prix courant des Gants de Peau
AU GRAND DEPOT
DE
GUEBLE & NIPPERT,
137 RUE DU CANAL 137
[illegible]

FETES DE NOEL.
Confiserie de A. Lemanne,
207—Rue de Chartres—207
[illegible]

B. T. Walshe,
IMPORTATEUR ET MARCHAND
DE
Lingerie fine, pour Messieurs
LINGE ET LINGE DE FEMMES.
No 110 RUE DU CANAL No 110
[illegible]
LINGERIE DE MESSIEURS
DE CHEMISES FAITES CHEZ NOUS
STOCK DE LINGE
[illegible]
B. T. WALSHE.

ON DESIRE
[illegible]

PHILIPS & OGDEN,
AVOCATS,
111 rue de la Commune.

LES IDEES DU MOMENT
—ET—
LA RARETE DE L'ARGENT,
[illegible]
d'Articles de Fantaisie,
[illegible]
Cadeaux de Noel et de Jour de l'An.
A 25 0/0 au-dessous des prix actuels.
[illegible]
G. LAVIE,
Importateur d'articles de toilette parfumés, No. 22 rue de Chartres.

SANTA-CLAUS,
LE BONHOMME NOEL
Vient d'établir son quartier général à son endroit favori, chez
GUEBLE & NIPPERT
137 RUE DU CANAL 137
[illegible]

LES DAMES LIRONT CECI
—ET—
Les Couturières et les Modistes en prendront note.
GUEBLE & NIPPERT
137 RUE DU CANAL 137
[illegible]
GUEBLE & NIPPERT,
RUE DU CANAL.
[illegible]

LUNDI, 15 DECEMBRE 1873,
Ouverture de la Grande
EXPOSITION ANNUELLE
—DE—
T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse.
JOUETS,
Cristaux, Porcelaines,
ARTICLES DE FANTAISIE
POUR
CADEAUX
De Noel et du Jour de l'An.
Immense Réduction sur tous les Prix.
CHAQUE ARTICLE EST MARQUE EN CHIFFRES CONNUS.
[illegible]

Thos. H. HANDY & Co.,
aux Nos 14 ET 16 de la rue Royale,
[illegible]

LES PLUS CONVENABLES
DES
Cadeaux de Jours de Fête,
[illegible]
A. B. GRISWOLD & Co,
Au coin des rues Canal et Royale.
[illegible]

Ancienne Maison Turpin.
L. MEDAL,
93 Rue Vieille-Levée 93
Grande Manufacture à Vapeur.
CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES.
CHOCOLATS, BONBONS.
FRUITS CRISTALLISES.
[illegible]
Grande Réduction de Prix
COIN TOULOUSE,
—EN VENTE—
AU PRIX COUTANT,
TOUS LES OBJETS LAISSES
[illegible]
131 ROYALE.
CHAS. TORTART.

ACHETEZ VOS CHAPEAUX
AU
ROBERT E. LEE,
Le magasin de la ville qui vend à meilleur marché.
Coin Royale et St-Louis.

Chant, Solfège, Piano.
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

JOUETS D'ENFANT,
JOUETS D'ENFANT,
ARTICLES FANTAISIE
Pour Cadeaux de Noel et Jour de l'An,
CHEZ
B. SEMBRE,
COIN ST-LOUIS ET ROYALE.
Bon Marché Exceptionnel.
GROS ET DETAIL.

CHARLES Trouilly,
No 57 Rue de Chartres No 57
SALON DE COIFFURE POUR DAMES
[illegible]

Attendu !
[illegible]

AVIS.
[illegible]

Argent ! Argent ! Argent !
[illegible]
Encoignure Royale et Dumaine.

CHAUSSURES
CHAUSSURES !!
CHAUSSURES !!!
BON MARCHE,
PRIX D'ENFANT POUR LES FETES.
Magasin Rouge,
Encoignure Royale et Dumaine.

MAISON
J. GALINIER,
101 RUE ROYALE 101
OUVERTURE
des MARCHANDISES d'automne et d'hiver [illegible]
Toutes les nouveautés en Modes et Fleurs,
[illegible]
J. GALINIER.

Le Vrai Drapeau Rouge,
[illegible]
MAGASIN STE-ANNE,
Coin Royale et Ste-Anne.
[illegible]
CHAUSSURES
16,000 PAIRES [illegible]

LA LIQUIDATION,
La Maison Lefèvre,
174 RUE ROYALE 174
[illegible]

CHARBON [illegible]
CHS. GAULON,
[illegible]